



CONSEIL
DE QUARTIER

DE LAC SAINT-CHARLES

Rapport annuel 2020

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT	3
LE CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES	4
Présentation	
Mission	
Composition du conseil d'administration	
BILAN 2020	6
Dossiers et résolutions traités	
Dossiers à surveiller	
Autres	
FINANCEMENT	9
INVESTISSEMENT	9
CONCLUSION	9
ANNEXE I — ÉTATS FINANCIERS	10
ANNEXE II — TABLEAU DES RÉOLUTIONS	12
ANNEXE III – LES MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF	18

Mot du président

Motivé à changer les choses dans mon quartier, je me suis joint au Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles vers la mi-décembre 2020. Je n'ai pas hésité à assumer les fonctions et responsabilités du poste de président dès que l'occasion s'est présentée. Dès mon entrée en fonction, j'ai été agréablement surpris par la disponibilité, la motivation et le professionnalisme des membres de l'équipe du conseil d'administration, lesquels agissent, rappelons-le, entièrement à titre de bénévoles.

L'année 2020 aura été marquée par la pandémie de la COVID-19. Les rencontres mensuelles se sont exclusivement tenues via la plateforme Zoom. Le virage technologique était un passage obligé afin de nous permettre de continuer de vous représenter et de perpétuer notre mission.

Les enjeux qui touchent notre quartier sont toutefois demeurés les mêmes, à savoir notamment la sécurité routière, le développement des loisirs, la préservation de l'environnement et le développement de l'urbanisme. Nous travaillons activement dans des dossiers touchant ces enjeux, lesquels demeurent nos priorités et nous sommes constamment à la recherche de bénévoles pour s'impliquer dans notre conseil, et ce, afin de demeurer à jour et à l'écoute des résident(e)s de notre quartier.

Ce quartier présente un potentiel énorme, notamment en raison de la beauté du Lac qui le caractérise si bien. La démographie se rajeunit de plus en plus dans notre quartier, de sorte qu'il est crucial de doter nos rues résidentielles d'un plan d'action ambitieux au niveau de la sécurité routière. Nos écoles, garderies, pistes cyclables et passages piétons demeurent à haut risque en raison de la vitesse automobile qui sévit de plus en plus et de l'augmentation constante de la circulation automobile.

Les loisirs demandent également à être bonifiés. Un budget de 2,7 millions de dollars a d'ailleurs été alloué par la Ville de Québec pour améliorer le Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu et sa piscine adjacente.

J'aimerais remercier tous les bénévoles du Conseil de quartier qui ont fait un excellent travail malgré le contexte et qui ont su s'adapter afin de contribuer à l'épanouissement de notre merveilleux quartier.

Michaël Potvin

Président du Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Le Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Présentation

Le Conseil de quartier de Lac St-Charles constitue un des conseils de quartier formant le territoire de l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles. Ce Conseil est un organisme à but non lucratif, créé à la demande de la population et qui représente les citoyen(ne)s du quartier. Il est inscrit au Registraire des entreprises du Québec sous le numéro 1162983317 depuis le 11 mai 2005.

Les membres de ce Conseil de Quartier sont résidents du Lac-Saint-Charles et font partie d'un conseil d'administration. Ils sont élus à différents postes afin de partager les tâches qui permettront de mettre en œuvre les résolutions votées. Ils se regroupent sporadiquement, que ce soit dans des réunions ou dans une assemblée générale annuelle. L'objectif d'un Conseil de quartier est de travailler en étroite collaboration avec la Ville de Québec, et ce, dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents du quartier.

Les activités du Conseil de quartier sont publiques, de sorte que chaque résolution votée et chaque réunion sont accessibles aux citoyen(ne)s du quartier. D'ailleurs, un temps est consacré à chaque réunion pour les questions et commentaires des résident(e)s. Aucune formalité n'est requise, chaque résident(e) qui souhaite poser une question ou adresser un commentaire sur la vie de quartier doit simplement se joindre aux réunions.

Les réunions ont lieu le deuxième mardi du mois via l'application Zoom, pandémie oblige. Les dates des réunions, les sujets traités et les liens Zoom pour accéder aux réunions sont accessibles via le site Internet de la Ville (www.ville.quebec.qc.ca) sur la page dédiée au Conseil de quartier. Les membres du conseil d'administration du Conseil de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et de vos suggestions. Nous encourageons d'ailleurs toute participation citoyenne.

Mission

La mission de notre Conseil de quartier est la même que celle de tous les autres Conseils de quartier. La Ville de Québec résume cette mission comme suit :

« Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. »¹

¹ https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participationcitoyenne/conseils_quartier/index.aspx

Composition du conseil d'administration

Le territoire du quartier fait partie du district de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile.



Figure 1. Représentation du district de Lac-Saint-Charles-Saint-Émile

Le conseiller pour la Ville de Québec responsable de ce district est Monsieur Steeve Verret, lequel est membre d'office du conseil d'administration sans droit de vote.

Le conseil d'administration a été composé des personnes suivantes en 2020 :

Tableau 1 Liste des membres du conseil du 16 au 31 décembre 2020

Michaël Potvin	Président
Alexandra Vachon	Vice-présidente
Alain Anctil	Trésorier
Marie-Reine Gauthier	Secrétaire
Roger Girard	Membre coopté

Tableau 2 Liste des membres du conseil du 1^{er} janvier au 15 décembre 2020

Mathieu Des Roches	Président
Michelyne St-Hilaire	Vice-présidente
Alain Anctil	Trésorier
Marie-Reine Gauthier	Administratrice
Denis Des Roches	Administrateur
Ludovic Lorrin	Administrateur
Roger Girard	Membre coopté

L'article 42 du *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* (R.R.V.Q., chap. F-1) prévoit que les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit membres.

Le conseil d'administration du conseil de quartier peut s'adjoindre 3 personnes cooptées portant ainsi le nombre d'administrateurs à 11 membres.

Par ailleurs, l'article 95 de ce *Règlement* prévoit que le quorum pour la tenue d'une assemblée du conseil d'administration est de cinq membres de ce conseil dont au moins trois sont des administrateurs élus par les membres du conseil de quartier.

BILAN 2020

Dossiers et résolutions traités

Travaux correctifs

Considérant la crue printanière 2019 ayant causé l'effondrement du bord de la chaussée entre le 1857 et le 1863 de la rue du Beau-Site, des travaux correctifs ont été demandés à la Ville de Québec.

❖ Résolution 2020-CA-01

Parc Krieghoff

Le Conseil a demandé à la Ville d'implanter un parc, intégré à un boisé si requis, dans le secteur de la rue Krieghoff (domaine Laurentien).

Le Service du développement économique et grands projets proposera un aménagement sur le site actuel dès la modification aux clauses de servitude.

- ❖ Résolution 2020-CA-03

Piscine extérieure du Centre Paul-Émile-Beaulieu

Le Conseil a également assuré le suivi des travaux de construction relatifs à la piscine extérieure du Centre communautaire Paul-Émile Beaulieu.

- ❖ Résolution 2020-CA-05
- ❖ Résolution 2020-CA-12

Signalisation routière

Considérant la confusion découlant de la mauvaise signalisation à l'égard d'une zone piétonne, le Conseil a demandé à la Ville de Québec d'installer une signalisation appropriée sur la rue des Écoliers.

- ❖ Résolution 2020-CA-08

Travaux d'asphaltage

Les réparations exécutées à la suite du bris d'aqueduc survenu en hiver à l'intersection de la rue Jacques-Bédard et l'avenue du Lac-Saint-Charles étaient incomplètes. Il a été résolu de demander à la Ville de Québec de finaliser les travaux d'asphaltage.

- ❖ Résolution 2020-CA-09

Circulation routière

Une analyse de la circulation des véhicules lourds sur les voies principales de circulation du quartier a également été demandée à la Ville de Québec afin que soient prises les moyens nécessaires pour limiter la circulation de transit des véhicules lourds sur le réseau routier du quartier. L'installation de panneaux routiers a été suggérée. Nous avons demandé à la Ville de Québec de mettre en place de toutes solutions jugées efficaces.

- ❖ Résolution 2020-CA-10

Plan d'urgence et d'intervention en cas d'incendie

Une demande d'intervention a été adressée à la Ville de Québec pour obtenir une copie de son plan d'urgence et d'intervention en cas d'incendie. Cette mesure visait à rassurer la population et la préparer à une telle éventualité.

Cette demande a été motivée par les interdictions en vigueur concernant les feux à ciel ouvert sur le territoire de la ville en raison de la sécheresse et la crainte des citoyens de Lac-Saint-Charles de voir leur unique accès à la route principale menacé par un éventuel incendie.

❖ Résolution 2020-CA-11

Autres

Pages Facebook

Notre page Facebook « Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles » comprend 359 abonnés en date du présent rapport et constitue un outil précieux pour le partage des informations auprès des citoyen(ne)s.

Par ailleurs, nous ne pouvons passer sous silence la page Facebook « J'habite Lac-Saint-Charles » qui a été très sollicitée cette année et qui comprend 4 938 membres. Nous constatons que les résident(e)s du quartier utilisent souvent cette page Facebook, soit pour demander des recommandations, informer le voisinage de toute situation inhabituelle et favoriser la publicité de produits ou de services.

Dossiers à surveiller

Les membres du Conseil de Quartier ont assisté à plusieurs rencontres au cours de l'année avec la Ville de Québec portant sur différents enjeux qui touchent à l'organisation de la vie de notre quartier. Soulignons également les dossiers suivants à surveiller pour l'année à venir:

- Ville intelligente (innovation aux données et aux technologies connectées pour améliorer la vie des citoyens et la performance de l'organisation)²;
- Stratégie de sécurité routière 2020-2024 (réduction de la vitesse, courtoisie et sécurisation des trajets scolaires et des routes)³. Le Conseil de Quartier travaille en étroite collaboration avec les établissements scolaires de notre quartier afin de connaître leurs enjeux particuliers;
- Remplacement de la piscine du centre communautaire Paul-Émile Beaulieu (d'ici 2021);

² <https://www.ville.quebec.qc.ca/villeintelligente/>

³ <https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/securite-routiere>

- Modernisation et optimisation de la salle de quilles du centre communautaire Paul-Émile Beaulieu. Le service des loisirs de la Ville de Québec est présentement à la recherche d'un(e) personne qui souhaite en assumer la responsabilité.

FINANCEMENT

Le conseil de quartier reçoit une subvention de fonctionnement jusqu'à concurrence de 1 500 \$ par année de la Ville de Québec. Chaque déboursé ou engagement fait l'objet d'une résolution.

Cette année n'a pas fait exception. Le Conseil de Quartier a donc reçu une subvention de 1500 \$.

Quant aux dépenses, le Conseil de Quartier a engagé un montant de 694,49 \$ pour son fonctionnement.

L'actif net non affecté s'établissait donc à un montant de 838,41 \$ au 31 décembre 2020.

INVESTISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC

- 2,7 millions \$: Réfection de piscine (adjacente au Centre communautaire Paul-Émile Beaulieu)

CONCLUSION

Les dossiers sur lesquels le Conseil a travaillé durant l'année 2020 reflètent les préoccupations des résident(e)s du Lac-Saint-Charles et demeurent toujours d'actualité. En effet, la circulation routière, et plus généralement, la sécurité des citoyens, de même que le développement des loisirs continuent d'occuper une place importante dans les réunions du Conseil de quartier.

Nous continuerons de suivre le futur aménagement du parc Krieghoff, l'amélioration du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu (incluant sa piscine et sa salle de quilles) et nous continuerons d'insister auprès de la Ville sur les enjeux reliés à la sécurité routière.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou de vos commentaires via la page Facebook « Conseil de quartier Lac-Saint-Charles ». Vous pouvez également vous adresser à Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, au numéro suivant : (418) 641-6411, poste 1341, ou encore par courriel, à l'adresse suivante : alexandra.mauger@ville.quebec.qc.ca.

Michaël Potvin

Président du Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

ANNEXE I – ÉTATS FINANCIERS

CONSEIL DE QUARTIER DE LAC-SAINT-CHARLES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
ACTIF		
Actif à court terme		
Petite caisse	91.00 \$	
Encaisse	813.41 \$	8.29 \$
Équipement	186.00 \$	186.00 \$
Total de l'actif	1090.41 \$	194.29 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs	66.00 \$	88.00 \$
Total du passif	66.00 \$	88.00 \$
Actif net non affecté	1024.41 \$	106.29 \$

État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2020

Description	2020	2019
PRODUITS		
- Subvention pour fonctionnement (Ville de Québec)	1 500,00 \$	770,00 \$
- Subvention pour initiatives (Ville de Québec)	0,00 \$	800,00 \$
- Commandites	0,00 \$	750,00 \$
- Autres	0,51 \$	10,00 \$
Total des produits	1 500,51 \$	2 330,00 \$
CHARGES		
- Fonctionnement		
- Secrétariat de service	539,00 \$	771,00 \$
- Frais de rencontre	84,99 \$	170,45 \$
- Initiative	0,00 \$	1 817,78 \$
- Frais fixes	35,40 \$	72,75 \$
- Inscription au registre des entreprises	36,00 \$	35,00 \$
- Achat d'équipement	0,00 \$	186,88 \$
Total des charges	694,49 \$	3 053,86 \$
Excédent des produits par rapport aux charges	806,02 \$	-723,86 \$
Actif net au début de l'exercice	8,29 \$	732,15 \$
Actif à la fin de l'exercice	904,41 \$	8,29 \$
Actif net à la fin de l'exercice		
- Affecté	66,00 \$	88,00 \$
- Non affecté	838,41 \$	79,71 \$

Note : Il est à noter que les montants contenus dans la petite caisse du Conseil de quartier ont été ajoutés à l'actif net en début d'exercice, ceci en vue de refléter la situation exacte. Ce procédé sera en application pour tous les prochains *États des produits et des charges*.

ANNEXE II-TABLEAU DES RÉSOLUTIONS

2020				
NUMÉRO	DATE D'ADOPTION	RÉSOLUTION	SUIVI	ÉTAT
20-CA-15	2020-09-10	Il est résolu de verser les honoraires professionnels à Mme Andrée Gaumond au montant de 110,00 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 22 juin 2020.		CLOS
20-CA-14	2020-09-10	<p>Il est résolu de refuser le projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à l'approbation d'un plan de construction sur la partie du territoire formée du lot numéro 2 415 347 du cadastre du Québec – R.C.A.6V.Q. 277.</i></p> <p>Il est résolu de refuser le projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux critères applicables à un plan de construction ou de modification ou à l'occupation d'un bâtiment ou d'un ouvrage sur le lot numéro 2 415 347 du cadastre du Québec R.C.A.6V.Q. 276.</i></p>		À SUIVRE

<p>20-CA-13</p>	<p>2020-06-22</p>	<p>Il est résolu de verser les honoraires professionnels à Mme Andrée Gaumond au montant de 132,00 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 11 février et du compte rendu du 10 mars 2020.</p>		<p>CLOS</p>
<p>20-CA-12</p>	<p>2020-06-22</p>	<p>Il est résolu de demander à la Ville de Québec de transmettre au Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles une copie du plan d'aménagement de la piscine extérieure du Centre Paul-Émile-Beaulieu, avant le début des travaux de construction de ce projet.</p>		<p>À SUIVRE</p>
<p>20-CA-11</p>	<p>2020-06-22</p>	<p>Il est résolu à l'unanimité de demander à la Ville de Québec une copie de son plan d'urgence et d'intervention en cas d'incendie principalement pour le territoire du lac Saint-Charles afin de rassurer la population et la préparer à une telle éventualité.</p>		<p>À SUIVRE</p>
<p>20-CA-10</p>	<p>2020-06-22</p>	<p>Il est résolu de demander à la Ville de Québec d'effectuer une analyse de la circulation des véhicules lourds sur les voies principales de circulation du quartier et de prendre les moyens nécessaires pour limiter la circulation de transit de ces véhicules lourds sur le réseau routier du quartier par l'installation de panneaux routiers ou la mise en place de toutes autres solutions jugées efficaces.</p>	<p>10 septembre 2020</p> <p>M. Mathieu Des Roches rappelle la circulation quotidienne de véhicules lourds provenant probablement de la carrière sur le territoire du lac Saint-Charles, servant probablement de transit entre l'autoroute Laurentienne et l'autoroute Henri IV.</p>	<p>À SUIVRE</p>

20-CA-09	2020-06-22	Il est résolu à l'unanimité, de demander à la Ville de Québec de finaliser les travaux d'asphaltage à l'intersection de la rue Jacques-Bédard et l'avenue du Lac Saint-Charles de même qu'à l'intersection de la rue Lepire et l'avenue du Lac Saint-Charles.		CLOS
20-CA-08	2020-06-22	Il est résolu à l'unanimité, de demander à la Ville de Québec d'installer une signalisation appropriée sur la rue des Écoliers du quartier de Lac Saint-Charles à la suite de la nouvelle configuration.		À SUIVRE
20-CA-07	2020-06-22	De recommander au conseil d'arrondissement de La-Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement à la zone 61207Fa –R.C.A.6V.Q. 280</i> (réf. : autorisation d'aménager une aire de stationnement en façade des résidences – rue des Épinettes-Rouges).	À propos des modifications à la réglementation d'urbanisme pour deux propriétés, ces modifications s'appliquent aux usages conditionnels.	CLOS
20-CA-06	2020-06-22	Il est résolu de recommander au conseil d'arrondissement de La-Haute-Saint-Charles d'adopter le projet de modification intitulé <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 61112Fb et 6111Fa – R.C.A.6V.Q. 279</i>		CLOS

<p>20-CA-05</p>	<p>2020-06-22</p>	<p>Il est résolu d'approuver la candidature de M. Roger Girard à titre de membre coopté du conseil d'administration du Conseil de quartier de Lac Saint-Charles à compter du 22 juin 2020.</p>		<p>CLOS</p>
<p>Procès-verbal du 11 février 2020</p>	<p>2020-02-11</p>	<p>Suivi piscine Centre PEB</p>	<p>M. Verret informe l'assemblée que le budget (2,7 M\$) pour la nouvelle piscine a été voté au PQI.</p> <p>La construction devrait débuter à l'automne 2020.</p> <p>L'emplacement de la piscine sera à l'endroit où est situé le skate parc actuel. Tout le développement subséquent du parc sera connu en temps et lieu (terrains sportifs, skate parc, etc...).</p> <p>10 septembre 2020</p> <p>Les travaux d'aqueduc ont débuté sur le stationnement. La piscine serait construite sur une partie du terrain de soccer qui aura dorénavant une plus petite superficie.</p>	<p>À SUIVRE</p>

<p>20-CA-04</p>	<p>2020-02-11</p>	<p>Il est résolu de verser les honoraires professionnels à Mme Andrée Gaumont au montant de 176,00 \$ pour la rédaction des procès-verbaux des rencontres du 10 décembre 2019 et du 14 janvier 2020.</p>		<p>CLOS</p>
<p>20-CA-03</p>	<p>2020-02-11</p>	<p>Il est résolu de demander à la Ville d'implanter un parc, intégré à un boisé si requis, dans le secteur de la rue Krieghoff (domaine Laurentien).</p>	<p>Réponse de M. Steeve Verret</p> <p>Le budget autrefois prévu de 174 000 \$ pour l'aménagement de ce parc n'existe plus.</p> <p>10 mars 2020</p> <p>Le projet du Parc Krieghoff n'est pas inscrit au Plan d'investissement quinquennal (PIQ) 2020-2024 car plusieurs projets d'aménagements sont prévus dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.</p> <p>10 septembre 2020</p> <p>Ce dossier doit être rediscuté avec M. Verret afin qu'il chemine à nouveau.</p> <p>Service des Loisirs, sports et vie communautaire (14 octobre 2020) Impossible de réaliser le projet</p>	<p>À SUIVRE</p> <p>Nous sommes en attente d'une modification aux clauses de servitude (en cours avec le Service du développement économique et grands projets).</p> <p>Dès que cette étape sera franchie un aménagement sur le site actuel sera proposé.</p>

			faute d'entente officielle avec le propriétaire des lieux.	
20-CA-02	2020-01-14	Il est résolu que le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles désigne M. Mario Demeule pour agir à titre de président d'élection.		CLOS
20-CA-01	2020-01-14	Il est résolu que le conseil de quartier de Lac-Saint-Charles demande à la Ville de Québec de procéder le plus rapidement possible aux travaux correctifs de la chaussée entre le 1857 et le 1863 de la rue du Beau-Site.	Réponse de la ville (30 janvier 2020) Les barils cônes ont été retirés. Il s'agissait de l'affaissement de l'accotement. Une réparation a été faite en gravier. Aucune réparation à faire au niveau du fossé pour l'instant. Nous validerons l'état de l'ensemble au printemps.	À SUIVRE

ANNEXE III – LES MANDATS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Conformément à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec et à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de quartier a traité des dossiers en matière de réglementation de zonage. Ceux-ci sont présentés par l'arrondissement ou par le comité exécutif de la Ville, le Conseil exerce un pouvoir de recommandation. Les tableaux suivants présentent les dossiers traités par le conseil de quartier selon les périodes visées.

Période de janvier à décembre 2020

Au cours de cette période, le Conseil a traité deux (2) consultations publiques

Mandats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif (Période de janvier à décembre 2020)

Conseil de quartier de Lac-Saint-Charles

Type et date	Projet de règlement et sujet	Recommandations ou actions du conseil d'administration du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif ou du conseil municipal de la Ville
Consultation Urbanisme et zonage 22 juin 2020	Projet de <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 61112Fb et 61116Fa</i> Règlement R.C.A.6V.Q. 279 (Réf. : Autorisation pour la construction d'une résidence dans la zone 61116Fa – secteur de l'avenue du Lac-Saint-Charles)	Il a été proposé et appuyé d'accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.	En accord avec les recommandations du Conseil de quartier, le Conseil d'arrondissement a adopté le règlement le 7 juillet 2020.

<p>Consultation Urbanisme et zonage</p> <p>22 juin 2020</p>	<p>Projet de <i>Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 61207Fa</i> Règlement R.C.A.6V.Q. 280 (Réf. : autorisation d'aménager une aire de stationnement en façade des résidences – rue des Épinettes- Rouges)</p>	<p>Il a été proposé et appuyé d'accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.</p>	<p>Il a été proposé et appuyé d'accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de modification.</p>
---	--	--	--